



# CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

**Séance du 24 mai 2018**

Présidence : M. Nicola Cassetta

### **Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix**

- vu le préavis municipal N° 3/2018 du 5 février 2018 relatif à la modification de l'article 1 du Règlement sur les transports scolaires concernant l'établissement scolaire de Bussigny-Villars-Ste-Croix
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

#### **décide**

- d'accepter le préavis N° 3/2018, tel que présenté.


Ainsi délibéré en séance du 24 mai 2018.

Le Président

  
Nicola Cassetta



La Secrétaire

  
Anita Cochard